

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE RUSSIN DU 14 JUN 2016 A LA MAIRIE DE RUSSIN

<u>Présents</u>	M. Alain Hutin, Maire, Mme Suzanne Serafini, M. Olivier Favre adjointe Mmes Sylvie Desbaillet, Marcy Rossi, MM. Sébastien Delesderrier, Patrick Demuylder, Didier Frossard, Guy Julini, Daniel Sandmeier, Pierre-Alain Wohlers, conseillers municipaux
<u>Excusé</u>	M. Claude Membrez
<u>Procès-verbal</u>	Mme Marilène Demierre

=====

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 10 mai 2016
2. Informations de la mairie
3. Approbation du rapport administratif 2015
4. Nomination de M. Alexandre Déthiollaz au grade de lieutenant
5. Acquisition d'une statue – délibération
6. Promotions 2016
7. Repas estival 2016
8. Rentrée scolaire 2016 / 2017
9. Dates des prochaines séances du conseil municipal
10. Divers

M. Alain Hutin ouvre la séance à 19.00, il excuse M. Claude Membrez, et souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents.

1. Approbation du procès-verbal du 10 mai 2016

Le procès-verbal de la séance du 10 mai 2016 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Informations de la mairie

2.1 *Cour des comptes*

Nous sommes dans l'attente du rapport final. Celui-ci sera transmis aux Conseillers municipaux dès son arrivée.

2.2 *Parking*

Les estimations des coûts de la construction sont correctes. Les raisons d'un dépassement à hauteur d'environ 7 à 8% sont principalement expliquées par les demandes de la CMNS (barrières micro-billées, aménagements extérieurs, etc.).

Selon le document en votre possession, vous pouvez vous apercevoir que le gros œuvre a été bien maîtrisé.

2.3 *Comptes 2015*

Le Département des Finances nous a répondu que prochainement les prévisions concernant l'année fiscale 2017 ainsi qu'une mise à jour de ceux de l'année 2016 nous parviendront. De toute manière, l'AFC n'a pas la possibilité de nous fournir des estimations fiables, notre situation étant la plus particulière du canton. Il est impossible de savoir avant janvier 2017 à quelle hauteur va s'élever nos revenus 2016. La très mauvaise surprise de 2015 pourrait se reproduire. Nous allons par conséquent être extrêmement prudents.

2.4 Mâchefer

M. Hutin indique que M. Favre se rendra à la séance du 24 juin prochain. Pour le moment, nous n'avons aucune information supplémentaire. Le travail de recherche du site le mieux approprié se poursuit.

2.5 Rapport d'activités 2015 de Palexpo

Le rapport d'activités 2015 de Palexpo est disponible à la réception de la mairie.

2.6 Association Réseau Agro-Environnemental de Mandement-Avril

M. Blaise Desbaillet, Président de cette association sera convié à une séance intermairie le 29 septembre prochain (Russin-Dardagny-Satigny) afin de nous expliquer l'attente de cette association envers les communes.

2.7 Containers

M. Favre indique que nous sommes en possession des containers. Les terrassements aux Bailleys et chemin de Serve ont été réalisés.

2.8 Piscine intercommunale

Les discussions se poursuivent, à l'heure actuelle aucun engagement n'est pris. M Favre continue de représenter la commune dans le cadre du groupe de travail.

2.9 Service de la consommation et des affaires vétérinaires – fontaine devant le restaurant du Vignoble Doré

L'eau de la fontaine sur la route du Mandement et devant le restaurant du Vignoble Doré est potable. Elle a été analysée par le service de la consommation et des affaires vétérinaires.

2.10 Déchets – taxe poubelles des entreprises

A la suite des différents échanges entre le service de la gestion des déchets du canton et la commune, nous avons eu confirmation que vu la volonté du Conseil d'Etat était d'arriver à un taux de recyclage de 50% afin d'éviter la taxe au sac, ce dernier nous a confirmé que toutes les entreprises, y compris celles du milieu agricole, sont concernées par l'obligation d'éliminer leurs déchets urbains incinérables à leur frais, et ce, dès le 1^{er} janvier 2017. De plus, toutes les communes ont l'obligation d'organiser la collecte des déchets compostables bien que le même service nous a confirmé il y a quelques mois que cela était une aberration pour notre commune rurale. Nous sommes en discussion avec les communes voisines afin de trouver une vision commune sur le sujet.

M. Favre rappelle qu'un règlement, déchet ménagers, taxes entreprises, devra être rédigé avant 2017.

2.11 Polijeunes

M. Hutin lit un courrier de Polijeunes « La plateforme d'expression jeune au sujet des politiques communales » adressé au conseil municipal.

3. Approbation du rapport administratif

A l'unanimité des membres présents, le rapport administratif 2015 est approuvé.

4. Nomination de M. Alexandre Déthiollaz au grade de lieutenant

Monsieur Alexandre Déthiollaz est nommé à l'unanimité au grade de lieutenant avec effet au 1^{er} juillet 2016.

5. **Acquisition d'une statue - délibération**

Les conseillers municipaux ont reçu une copie de la délibération relative à l'acquisition d'une statue ; aucune nouvelle remarque n'étant soulevée, M. Hutin lit la délibération :

Objet : Délibération pour l'acquisition d'une statue

Vu l'article 30, alinéa 1, lettre k, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

Vu la séance du conseil municipal du 1^{er} septembre 2015 ;

Vu la séance du conseil municipal du 15 décembre 2015 ;

Vu la séance du conseil municipal du 19 janvier 2016 ;

Vu la séance du conseil municipal du 12 avril 2016 par la validation des conseillers municipaux à l'acquisition de la statue ;

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

DECIDE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PREENTS

SOIT PAR 8 VOIX

1. D'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2016 de Fr 83'000.— destiné à l'acquisition d'une statue;
2. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte de fonctionnement 2016 (rubrique 0800.311) ;
3. De compenser ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charge ou par des plus-values escomptées au revenu, voire par la fortune nette.

6. **Promotions**

Les rendez-vous suivants sont communiqués :

- Samedi 2 juillet 2016 à 14h30, au local pompier de Dardagny, pour gonfler les ballons
- 16h15 Ouverture de la cérémonie
- Dimanche 3 juillet 2015 à 10h00 à Dardagny pour le rangement

7. **Repas estival**

A l'occasion des 100 ans de l'Ecole de Russin, Papyrus fera une petite exposition. Le menu sera d'époque, soit :

- Tarte au fromage/viande séchée/ lard pour l'apéritif
- Diverses terrines/salade verte pour l'entrée
- Jambon pain/salades de pommes de terre, de lentilles, carottes et céleri pour le repas
- Gruyères, chèvre et tommes genevoises pour le fromage
- Tartelettes au vin cuit/soupe de pêches pour le dessert

Dates à retenir pour les conseillers municipaux:

- 25 août 2016 : dès 18h30 apéritif dinatoire avec conjoints à la mairie pour retrouvailles après l'été et détail programme/horaire organisation repas estival
- 27 août 2016 : Préparation du menu et mise en place
- 28 août 2016 : Horaire à définir pour fin préparation cuisine + mise en place
- Dès 12h00 : Repas estival

8. Rentrée scolaire 2016/2017

Pas d'ouverture de classe à Russin, comme initialement prévu. Nous regrettons le départ de Mme Anna Carrel Pharisa qui quitte Russin après de nombreuses années d'enseignement au cours desquelles nous avons eu d'excellents rapports. Elle sera remplacée par Mme Schenk et M. Torres qui travailleront à mi-temps.

M. Alvisse Pinton instituteur à Dardagny, part à la retraite.

GIAP

La mezzanine de la salle polyvalente à Dardagny sera utilisée pour le GIAP.

9. Dates des prochaines séances du conseil municipal

Les dates suivantes ont été retenues :

- 06 septembre 2016 à 19h00
- 18 octobre 2016 à 19h00
- 08 novembre 2016 à 19h00
- 06 décembre 2016 à 19h00

10. Divers

10.1 Décoration sapin et soupe populaire

La décoration du sapin et la soupe populaire auront lieu le 3 décembre. A cette occasion, Papyrus rééditera l'exposition pour les 100 ans de l'Ecole de Russin (date officielle de la prise de possession de l'école 15.12.1916) présentée lors du pique-nique communal.

10.2 1^{er} Août

L'orateur de la Fête nationale est M. Guy-Olivier Segond, ancien Président du Conseil d'Etat. L'emplacement de la fête et du feu sont prévus sur le Plateau au chemin des Velours. Une tente, des WC, un groupe électrogène seront installés. La soupe et les saucisses sont préparées par les pompiers, les pâtisseries et café par les dames paysannes de Russin. La soirée sera animée par M. Nicolas Tankoff.

10.3 Parking

Places de jeux

Le concept retenu : un banc jeu de l'école forme un mobilier ludique à l'échelle du paysage. En bois composite modulable, il a pour avantage d'être un promontoire, une banquette collective, un exercice d'équilibre. Les bois choisis est du pin d'oregon, les panneaux pour les flancs proposés sont verts ou jaunes. L'entreprise a fait les démarches nécessaires pour obtenir les prix pour la certification des jeux et mobiliers spéciaux. La CMNS devra valider ce choix de couleur. L'assemblée propose les flancs des panneaux en vert, le sol en jaune.

Est également prévu un essai d'enrobé.

Poubelles

Chaque conseiller a étudié les diverses propositions du choix de poubelles à installer. Après discussions, et à l'unanimité des membres présents, il est décidé de retenir le modèle :

Box Iron anthracite

M. Demuylder indique que ce genre de matériau vieillit relativement bien.

10.4 Route Pré-Jonas

Le reprofilage de la route du Pré-Jonas aura lieu en 2017. En attendant le tassement définitif du terrain, un tapis provisoire sera posé.

10.5 Trafitec

M. Favre indique qu'une rencontre avec M. Savary de Trafitec et la DGT est prévue le 14 juillet prochain. A suivre.

10.6 EMS La Plaine

Mme Serafini indique que Mme Mottet, directrice de l'EMS du Nant d'Avril a reçu plus de 1600 candidatures pour une centaine de postes à pourvoir. Beaucoup des candidats seront déçus, énormément de profils ne correspondent pas.

Plus personne ne demandant la parole, M. Alain Hutin clôt la séance à 19h30 et invite l'assemblée à déguster le jambon cuit dans sa pâte préparé par Gilberte Julini.